



## Elaboration du PLUI - Volet concertation



Communauté de  
Communes de  
l'Ernée (53)

**Maître d'ouvrage :** Communauté de  
Communes de l'Ernée

### Mission : Volet concertation

- Diagnostic
- PADD
- OAP

**Avancement :** Finalisée 2019

### Partenaire :

- Prigent & Associés

### Coordonnées du maître d'ouvrage :

Mme Marine GUILLEMIN  
Responsable service urbanisme  
Tel : 02 43 05 98 83  
m.guillem@lerne.fr

### objectifs de la mission

La présente étude a pour objet la réalisation des études et prestations nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour le territoire de la Communauté de communes de l'Ernée (CCE). Le périmètre d'étude est fixé à l'ensemble des 15 communes qui composent la CCE. Mise en place de la concertation (ateliers lecture de carte, bistrot de parole, réunions publiques, panneaux de communication)

**Forum Citoyen**

Habitant, votre idée de l'Ernée nous intéresse

Mardi 25 avril à 19h  
Salle E' du Cosoc derrière  
l'Espace Clair de Lune  
à Ernée

Transport  
Cadre de vie  
Infrastructures  
Habitat

Andouillé, Challand, Ernée, Juvigné, La Baconnière, La Bigottière, La Croizille, la Pellerine, Lorchamp, Montenay, St-Denis-de-Gastines, St-Germain-le-Guillevain, St-Hilaire-du-Maine, St-Pierre-des-Landes, Vautorte

Plus d'infos : www.cc-lerne.fr - 02 43 05 98 80

### 1 L'outil: grille d'objectifs

Pour chaque objectif : donner une note  
0= objectif non retenu  
1 à 4 selon l'importance (faible à très forte)

Exprimer une nuance, une précision...  
Des questions complémentaires

Si oui, reporter sur carte

Une indication à reporter sur carte – localiser sur le territoire

Des questions complémentaires possibles pour préciser un point de vue

Titres / Objectifs		Note	Commentaires
<b>HABITAT ET DÉMOGRAPHIE</b>			
Structuration du territoire			
Quel équilibre entre choix de structuration et modes de transports ?			
1	Prioriser le développement sur les bourgs les mieux desservis, ou plus accessibles aux principaux pôles d'emplois		
2	Des besoins en termes projets d'infrastructures routières dans le projet d'aménagement		
3	Adapter l'offre du réseau de transports en commun (bus, transports à la demande...)		
4	Développer les aires de co-covotage et/ou adapter les aires existantes		Localiser (centres bourgs et axes routiers)
5	Développer des liaisons douces pour relier les zones d'habitat aux commerces, équipements, services		Le réseau de liaisons douces est-il suffisamment développé ? Pour-il spatialement relier les futures zones d'habitat ?

